



Construction d un terrasse autou d une piscine

Par coconi

Bonjour

Ma propriété est séparée de celle de mon voisin par un mur mitoyen .

Mon voisin a construit une piscine a 3 m de ce mur et maintenant il construit une terrasse autour de la piscine qui vient contre le mur mitoyen , seulemnt cette terrasse arrive 60 cm plus haut que le sol ce qui entraine qu il a maintenant une vue plongeante sur ma cour

A t Il le droit de surelever cette terrasse ?

A t il le droit de la coller contre le mur mitoyen ?

Qelles sont les regles en matiere de vis a vis ?

Merci pour votre aide

Cordialement

coconi

Par Al Bundy

Bonjour,

Concernant le volet urbanisme, vérifiez ce que le PLU autorise et interdit : distance d'implantation, etc.